



# Extrait de délibération

Identifiant  
2018-01-05

## Comité syndical 29 janvier 2018 – Parthenay

L'An Deux Mille dix huit le vingt neuf janvier à 19 heures 30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.  
M. Jean-François Coiffard a été désigné secrétaire de séance.

**Date de la convocation :** 24 janvier 2018  
**Nombre de délégués en exercice :** 31 titulaires / 31 suppléants  
**Présents :** 20 titulaires / 2 suppléants

**Pouvoirs :** 0  
**Absents, excusés :** 11 titulaires / 29 suppléants  
**Votants :** 22

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, COIFFARD Jean-François,	FOUILLET Olivier, NOLOT Monique →	SERVANT Claude	
Parthenay-Gâtine	ALBERT Philippe, BELY Françoise, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice, ROUVREAU Laurent,	BERGEON Patrice, → GILBERT Véronique, De TALHOUEY ROY Hervé	MIMEAU Bernard	
Val de Gâtine	BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, DOUTEAU Patrice, MINEAU Nadine, MORIN Joël, OLIVIER Pascal, RIMBEAU Jean-Pierre	BARANGER Johann, BASTY Jean-Pierre, CHAUSSERAY Francine, EVRARD Elisabeth, GUERIT Jean-Philippe, LEMAITRE Thierry,		

## Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement

Afin de permettre le règlement des dépenses d'investissements, le Comité syndical autorise le Président à mandater à concurrence du quart des crédits ouverts au budget précédent, comme le prévoit la loi, soit à mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 14 171,00 € euros répartis dans les comptes suivants :

Comptes	Montants
1641 emprunts	6 302,00
202 révisions des documents d'urbanisme	5 262,00
2183 matériels de bureau informatique	220,00
2181 installations générales, agencement	2 387,00
<b>TOTAL.....</b>	<b>14 171,00</b>

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD